

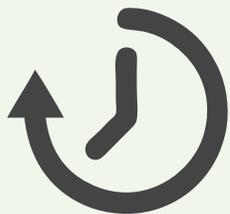
58%

des cadres considèrent que depuis le développement des nouvelles technologies, la vie professionnelle déborde davantage sur la vie privée



font un usage professionnel des outils numériques en dehors des heures de travail

La charge de travail augmente pour 68% des cadres



Le temps de travail augmente pour 55% des cadres

Sondage Ugict-CGT/Viavoice, mai 2014

## L'IMPORTANCE DU VOTE CGT

Première organisation syndicale (de l'ensemble des salariés, de la Fonction publique et dans les ministères de Bercy), la CGT agit avec force dans tous les services. Elle travaille, sans relâche, à l'unité des organisations syndicales dans l'intérêt de l'ensemble des salariés.

Nos élus bénéficient de l'apport de l'ensemble de l'organisation CGT. En son sein se trouvent des experts économistes, financiers, fiscalistes, juristes, ingénieurs, chercheurs... toutes et tous motivés pour soutenir la voix des cadres et encadrants.

Voter CGT c'est aussi l'assurance d'avoir, par les militants, des informations régulières sur la vie de l'administration, les choix de gestion, le contenu des négociations.

Le vote au Comité technique ministériel déterminera le nombre de sièges que vous attribuerez à la CGT pour vous représenter devant les ministres. En élisant des représentants CGT, vous aurez la garantie d'avoir des élus déterminés pour défendre au mieux les intérêts des encadrants, comme ceux de l'ensemble des personnels.

FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

TÉL : 01 55 82 76 66

Courriel : [finances@cgt.fr](mailto:finances@cgt.fr)

Site : [www.finances.cgt.fr](http://www.finances.cgt.fr)



la  
cgt  
FINANCES

## LA RECONNAISSANCE DE L'ENCADREMENT

Être cadre aujourd'hui c'est souvent être, de fait, le porteur et le garant des réformes imposées. En effet, l'exigence d'adhésion à la politique directionnelle sous le concept de « *loyauté* » est de plus en plus forte. Les cadres sont supposés laisser « *au vestiaire* » toutes leurs convictions profondes, leur liberté de pensée et leurs droits de citoyens les plus fondamentaux.

Ainsi, les collectifs de travail sont déstabilisés par des objectifs assignés en contradiction avec les ressources allouées pour les satisfaire. De plus en plus de cadres sont responsables de projets sans pouvoir intervenir sur les moyens nécessaires à leur réalisation. Ces modes de gestion ont été importés du privé dans les administrations.

### La CGT propose :

- que la finalité d'une administration soit d'abord humaine et sociale en répondant à l'exercice de missions de services publics et que des droits nouveaux, individuels et collectifs, soient désormais attachés à ces objectifs ;
- de mettre en place un « *management* » socialement responsable et approprié prenant en compte les aspirations de chacun et de chacune ;
- une véritable évolution professionnelle et une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- une revalorisation des grilles à hauteur des qualifications et des responsabilités ;
- l'intégration des années d'étude dans le calcul des droits à la retraite.

## DE NOUVEAUX DROITS

Redonner du sens au travail signifie donner aux cadres et encadrants la maîtrise de leur temps, des moyens, des marges de manœuvre, le droit de décider de redéfinir et de questionner la notion même de performance. C'est aussi faire de la formation professionnelle autre chose que l'adaptation aux objectifs de court terme ou aux seuls critères de gestion.

### La CGT propose :

- de garantir la liberté d'expression de l'encadrement notamment lors des réunions professionnelles où les discussions doivent porter sur l'organisation du travail et le fonctionnement de l'administration.
- de reconnaître le rôle contributif de l'encadrement, et de faire en sorte que le travail ne soit pas facteur de souffrance et d'aliénation. Il s'agit de s'extraire du court terme et promouvoir une autre conception visant la cohésion du collectif ;
- qu'un droit d'alerte, de refus et d'alternative sans sanction soit reconnu.

**75%**  
des cadres ne  
se sentent pas  
associés aux choix  
stratégiques



Sondage Ugict-CGT/Viavoice, mai 2014

## VIVRE MIEUX AU TRAVAIL ET EN DEHORS

La course sans fin à la performance a des conséquences sur la santé physique et mentale des cadres et encadrants. La pression générée par les restructurations permanentes, la mise en concurrence entre salariés, l'absence de marge d'expression et de libre arbitre, voire les mises « *au placard* », constituent des facteurs de souffrance pour les encadrants et les encadrés. La durée du temps de travail « *au forfait* » dépasse très souvent quarante heures par semaine. Cette situation est aggravée par l'utilisation professionnelle, sans limitation, des nouveaux outils informatiques dans la sphère privée.

### La CGT propose :

- de favoriser la coopération entre agents et de réorienter le rôle de l'encadrement vers la restauration du collectif de travail, le sens du travail, sa finalité... Les instances représentatives des personnels (IRP) doivent être saisies en cas de conflit, permettant ainsi d'échapper à un face à face insoluble entre le cadre et sa hiérarchie.
- de respecter l'articulation entre vie privée et vie professionnelle en encadrant les plages horaires des réunions et en limitant significativement l'usage des outils informatiques en dehors des heures collectives de travail ;
- de décompter toutes les heures de travail quel que soit le type de forfait pour récupération ou éventuel paiement, afin de respecter la durée légale du temps de travail, du repos obligatoire et de préserver la santé de tous.